



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	Sol Zanetti
Circonscription :	Jean-Lesage

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	22 février 2023
Nom du donateur :	Fondation du Cégep Limoilou
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Billet pour assister à la 8e édition du Rendez-vous gastronomique de la Fondation du Cégep Limoilou ayant eu lieu le 22 février 2023
Circonstances de la réception :	Invitation à titre de député de Jean-Lesage

Date de la déclaration	23 février 2023
-------------------------------	-----------------